

2 AVR 1976

## DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



Séance ordinaire du 2 Avril 1976.

L'an mil neuf cent soixante seize, le deux avril à vingt heures quarante cinq,

Le Conseil Municipal de la Ville de MENECY, légalement convoqué le 25 Mars 1976, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques ROBERT.

ETAIENT PRESENTS : MM. Jean-Jacques ROBERT Maire - CHAMPAGNE - LEON - NICE Maires-Adjoints - DHONT - DENEUX - JUDITH - PERTIN - HOT - CHANGENET - BACA - Mlle. ARCHENault -

<u>POUVOIRS</u> :	M. BERNIER	à	M. CHANGENET
	M. VIOLETTE	à	M. DENEUX
	M. DUMAS	à	M. CHAMPAGNE
	M. RABIER	à	M. JUDITH
	M. FRANCO	à	M. ROBERT
	Me. CALLIGARO	à	M. le Dr. LEON

ABSENTS EXCUSES : MM. LHORTY - GIBERT - GILLES - BRES -

-----  
Le procès-verbal de la dernière séance est adopté.

### DELIBERATION

#### - Budget Primitif 1976 -

Monsieur CHAMPAGNE présente le Budget Primitif 1976 proposé par le Maire et qui a été, après examen, adopté par la 1ère Commission.

Après discussion des différentes postes de dépenses et de recettes le Conseil à l'unanimité adopte le Budget Primitif 1976 qui se monte à :

- Section d'Investissement..... 3.593.689,00 Francs.

- Section de Fonctionnement..... 7.036.513,00 Francs.

Adopte également le budget annexe d'assainissement qui se monte à :

- Section d'Investissement..... 187.278,00 Francs.

- Section de Fonctionnement..... 450.000,00 Francs.

oooo  
oo

### DELIBERATION N° 074.76.

#### - Réfection du Chemin de Tournenfiles -

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

2 AVR 1976

Dans le cadre du vote du Budget le Conseil adopte le dossier pour la réfection du Chemin de Tournenfilis présenté par la Direction Départementale de l'Équipement et qui s'élève à la somme de :

- 130.000,00 Francs -

Autorise le Maire à signer le marché à intervenir avec la Société "LES TRAVAUX ROUTIERS" 39, rue de la Dauphine à CORBEIL-ESSONNES, pour la somme de :

- 130.000,00 Francs -

Dit que cette dépense sera financée par imputation des crédits ouverts à cet effet au Chapitre 901 du Budget de l'exercice en cours.

Autorise le Maire à rechercher les fonds d'emprunt correspondants à cette dépense.

oooo  
oo

DELIBERATION N° 075.76.

- Construction d'une Cuisine Centrale pour Restaurant Municipal Scolaire -

Le Maire expose au Conseil, que selon son désir il a demandé à Monsieur RASCON, Architecte, 240, rue de Rivoli à PARIS 1er, d'étudier la construction d'une cuisine centrale, rue de l'Ormeteau.

LE CONSEIL

Après examen du dossier,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

Adopte le dossier présenté par Monsieur RASCON, pour les travaux de construction de la cuisine centrale et qui s'élèvent à :

- 219.265,00 Francs -

selon le devis estimatif fourni, et auxquels il faut ajouter les lots Chauffage-Plomberie-Evacuation des eaux et Electricité, ce qui amènera l'ensemble de l'opération à :

- 300.000,00 Francs environ -

Sollicite l'attribution de la subvention du Conseil Général pour cette construction.

Autorise le Maire à rechercher les fonds d'emprunt nécessaires au financement.

Autorise le Maire à signer les marchés à intervenir avec les entreprises.



DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL L 2 AVR 1976

Autorise le Maire à signer la convention avec Monsieur RASCON, Architecte en application du décret 73-207 du 28 Février 1973, relatif aux conditions de rémunérations des missions d'architecture pour le compte des collectivités publiques.

Dit que la dépense correspondant à cette opération sera financée par imputation des crédits ouverts à cet effet au Budget de l'exercice en cours.

0000  
00

DELIBERATION

*[A large, semi-transparent document is placed over the page, containing faint, mirrored text and several handwritten signatures in blue ink.]*

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL L 2 AVR 1976

Autorise le Maire à signer la convention avec Monsieur RASCON, Architecte en application du décret 73-207 du 28 Février 1973, relatif aux conditions de rémunérations des missions d'architecture pour le compte des collectivités publiques.

Dit que la dépense correspondant à cette opération sera financée par imputation des crédits ouverts à cet effet au Chapitre 903 du Budget de l'exercice en cours.

oooo  
oo

DELIBERATION N° 076.76

- Entretien du Réseau d'Eclairage Public Centre Ville -

Le Conseil après examen de la proposition faite par la Société FORCLUM 18, rue Jeanne d'Arc à CORBEIL-ESSONNES et relative à l'entretien du réseau d'éclairage public dans le Centre Ville.

Considérant que le précédent contrat passé avec la même Société pour certains quartiers donne toute satisfaction et qu'il en résulte une nette amélioration de l'éclairage public.

- Décide de confier à la même Société l'entretien du Centre Ville.

- Autorise le Maire à signer le marché s'élevant à la somme de :

- 24.773,62 Francs T.T.C. -

Dit que la dépense sera financée par imputation des crédits à cet effet au Chapitre 936 du Budget de l'exercice en cours.

oooo  
oo

DELIBERATION N° 077.76.

- Entretien des Réseaux d'Assainissement dans le quartier du Parc de Villeroy -

Le Maire donne lecture d'une proposition faite par la Société MIGNON & FILS et relative à un entretien du réseau d'assainissement du quartier du Parc de Villeroy et qui s'éleverait à la somme de :

- 22.852,00 Francs -

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

Adopte la proposition qui est faite,

Autorise le Maire à signer le marché à intervenir avec la Société MIGNON & FILS, 25,29 Boulevard Henri Dunant à CORBEIL-ESSONNES.



## DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

96  
2 AVR 1976

Dit que la dépense sera financée par imputation des crédits ouverts à cet effet au Budget annexe d'assainissement.

0000  
00

### - AFFAIRES DIVERSES -

Le Maire donne lecture de différentes lettres qu'il a reçu et qui concernent :

#### - 1°) Les frais de traitement du personnel du C.E.S. -

Lettre en date du 12 Mars 1976 de Monsieur le Sous-Préfet informant que les moyens mis à la disposition du Rectorat pour la présente année scolaire n'ont pas permis d'attribuer un nombre plus important de postes de personnel à cet Etablissement.

#### - 2°) Transports Scolaires-

Lettre en date du 9 Février 1976 de Monsieur le Préfet justifiant les participations demandées aux familles pour le transport au Lycée de CORBEIL des élèves de MENNECY.

#### - 3°) de Monsieur VASSEUR Rémy pour l'ouverture d'un accès sur le parking "Avenue DARBLAY".

Après discussion, le Conseil demande qu'une enquête soit faite auprès des riverains afin de connaître ceux d'entre eux qui pourraient être intéressés par une ouverture semblable et réserve sa décision.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 23 H 30.

*M. Le Maire*  
*P. Robert*  
*J. L. Jany*  
*J. Vasseur*  
*Prochevaut*  
*J. Vasseur*  
*J. Vasseur*